

Crépi aux fibres naturelles AURO N° 311

Fiche technique

Type de produit/Emploi

Crépi blanc en dispersion, décoratif et structurant, aux fibres naturelles fines.

- revêtement blanc, satiné pour murs et plafonds intérieurs.
- application sur fonds absorbants, minéraux, organiques, neutres (par ex. enduits au gypse, au ciment, à l'argile ou les plaques de construction) et sur anciens revêtements solides, adhérents, intacts.
- Inadapté aux supports humides en permanence ou pour les pièces humides.

Propriétés techniques

- application facile
- bon pouvoir couvrant
- caractère légèrement remplissant
- à pores ouverts (valeur sd: env. 0,1 m)

Composition

Eau; charges minérales; pigments; poudres de cellulose; dammar; huiles de lin et de ricin; éther de cellulose; argent; cire d'abeilles comme savons d'ammonium; agents tensioactifs d'huile de colza, de ricin et de sucre; essence d'orange; essences d'eucalyptus et de romarin; alcool. Les peintures naturelles ne sont ni exemptes d'odeurs, ni d'émissions. Tenir compte d'éventuelles allergies. Déclaration actuelle sur www.auro.de.

Teinte

Blanc; colorable en tons pastels avec les colorants pour peinture murale AURO N° 330 * (max. 5 %). Faire des essais préalables, car les colorants changent la structure du produit.

Méthodes d'application

Appliquer à la spatule ou à la taloche ou à la brosse.

Temps de séchage dans des conditions climatiques normales (20°C/60% d'humidité relative)

- Sec au toucher et pouvant être recouvert, au plus tôt après environ 24 heures.
- Pour une application de lasure murale, attendre au moins 5 jours.
- Dureté finale: Après environ 4 semaines. Pendant cette période, ménager la surface et éviter l'humidité et la saleté.
- Le séchage se fait par absorption d'oxygène, c'est pourquoi une aération tempérée suffisante est indispensable pendant le séchage; faire des courants d'air.
- Une forte humidité, une surconsommation de produit et des températures basses allongent le temps de séchage.

Densité	Env. 1,13 g/cm ³	Classe de danger: Néant
Viscosité	Fortement thixotropique	
Diluant	Prêt à l'emploi; appliquer non-dilué. Toutefois diluable à l'eau, sachant que les propriétés du produit se trouvent changées ; faire des essais préalables.	
Consommation	1 l suffit pour env. 1 m². Selon la méthode d'application et le support, la consommation peut varier. Déterminer les consommations exactes sur l'objet.	
Nettoyage des outils	Enlever les restes de produit sur les outils immédiatement après utilisation et nettoyer avec de l'eau. Pour enlever les restes tenaces, rajouter du Savon végétal AURO N° 411*.	
Stockage	Stocker le contenant d'origine fermé, verticalement, au frais, au sec, à l'abri du gel et hors de la portée des enfants. Conservation à 18°C dans le conditionnement d'origine fermé: 12 mois. Le produit ne contient pas de conservateur chimique. Pour un stockage à court terme, recouvrir la surface du produit d'Huile essentielle d'orange AURO N° 191*; bien fermer et utiliser rapidement.	
Emballage	Polyéthylène.	
Elimination des	Elimination des déchets liquides: suivant CED 080120 ou 200128, peintures. Ne recycler	
déchets	que les contenants vides, dont les résidus sont secs.	
Attention	Tenir hors de la portée des enfants. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec la peau, rincer à l'eau. En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin. Consulter les fiches techniques* et les fiches de sécurité.	

Conseils techniques d'application Crépi aux fibres naturelles AURO N° 311

1. SUPPORT

1.1 Supports adéquats

- Surfaces enduites, maçonnerie, béton, enduit à l'argile, planches staff, papier peint ingrain.
- Les papiers peints textile ou structurés ne sont pas adéquats. Sur la fibre de verre et les plaques construction, des essais préalables sont recommandés pour tester la compatibilité.

1.2 Conditions préalables

- Le support doit être ferme, sec, plan, propre, exempt de graisse, absorbant, solide, neutre et exempt de substances suintantes.

2. MISE EN OEUVRE (PREMIER TRAITEMENT)

2.1 Préparation du support

Brosser les substances sablonneuses, farineuses et dépoussiérer. Poncer les couches de frittage; laver les agents de démoulage. Réparer les zones abîmées, les trous et fissures, par exemple avec l'enduit de rebouchage AURO N° 329* ou autre matériau adéquat au support et laisser sécher. Tester la neutralité du support, sa capacité d'adhérence et d'absorption. Faire des tests de mouillabilité avec de l'eau claire. Si nécessaire, nettoyer les plaques de placo-plâtre, les poncer et dépoussiérer. Respecter les conseils du fabricant de plaques de placo-plâtre en termes de primaire recommandé. Recoller les joints de papier peint avec la Colle pour papier peint AURO N° 389* si nécessaire et laisser sécher.

2.2 Traitement de base

- Imprégner les supports fortement ou irrégulièrement absorbants, les supports bruts non-traités ou fortement contrastés avec la sous-couche granuleuse AURO N° 302*.
- Les plaques en fibre de bois peuvent contenir des substances suintantes, aussi des essais préalables sont impératifs.
- Lors d'une application colorée, il est recommandé de colorer également la couche d'imprégnation avec les Colorants pour peinture murale AURO N° 330*.
- Une couche primaire n'est pas impérative en cas de support intact, solide, légèrement absorbant et peu contrasté.

2.3 Traitement final

- Appliquer le crépi uniformément et lui donner la structure souhaitée à la taloche ou à la brosse.
- En règle générale, une couche suffit lorsque le support a été bien préparé.

2.4 Traitement supplémentaire

- Le crépi peut, après séchage, être recouvert avec les peintures murales ou les lasures végétales AURO.

3. MISE EN OEUVRE (RENOVATION)

Sur des couches anciennes et des supports inconnus, il est impératif de faire des essais préalables, pour vérifier la compatibilité, l'adhérence la solidité et éviter des interactions.

3.1 Type de support

Anciens revêtements solides, surfaces intactes (Entretien)

3.1.1 Préparation du support

Brosser ou aspirer les supports ; nettoyer en cas de forte saleté. Recoller les joints de papier peint décollés, enlever les restes de colle et bien laisser sécher. Enlever les anciennes couches de peintures à dispersion synthétiques fortement lavables (par ex. peinture au latex) pour éviter des interactions.

3.1.2 Traitement de base

Un traitement de base n'est pas nécessaire en cas de couche intacte.

3. 1.3 Traitement final

Comme décrit au point 2.3.

3.2 Type de support

Peintures en détrempe, à la chaux et anciens revêtements non-adhérents, s'écaillant (Réparation)

3.2.1 Préparation du support

Enlever les peintures en détrempe, les peintures à la chaux mal-adhérentes, s'écaillant et les revêtements non-solides et non-adhérents jusqu'au support brut. Réparer les trous et fissures, avec par exemple l'Enduit de rebouchage AURO N° 329* ou un autre produit adapté au matériau.

3.2.2 Traitements ultérieurs

Comme décrit aux points 2.2 - 2.4.

Remarques importantes:

- Traiter les enduits au ciment et à la chaux, le béton au plus tôt après 8 semaines.
- Eviter impérativement l'exposition directe au soleil, l'humidité et la saleté pendant l'application.
- La teneur en humidité su support ne doit pas dépasser la valeur reconnue pour le type de support.
- Bien remuer avant et pendant l'application.
- Mélanger ensemble les produits avec des numéros de lot différents avant l'application.
- Bien couvrir et protéger les surfaces environnantes avant l'application.
- Enlever les taches et éclaboussures de produit immédiatement avec de l'eau savonneuse.

* voir fiche technique correspondante

Les indications et suggestions figurant dans cette fiche technique sont le résultat de longues années de recherche et d'essais pratiques. Ces indications et suggestions poursuivent un but d'information et de conseil, mais ne dispensent pas, pour autant, l'acheteur ou l'utilisateur de vérifier si le produit correspond effectivement à l'utilisation qu'il souhaite en faire. C'est pourquoi, ces indications n'engagent aucune obligation et aucune responsabilité, d'un point de vue juridique. Le recours à nos conseils professionnels ne saurait donner naissance à un rapport de conseiller à consultant. Les informations figurant dans cette fiche technique perdent leur validité lors de la parution d'une nouvelle version. Etat au 15,08,2012